



MANUEL D'UTILISATION

CLIMATISEUR

Veillez lire attentivement le présent manuel de l'utilisateur avant de faire fonctionner l'appareil et conservez-le à portée de la main pour le consulter en tout temps.

FRANÇAIS

www.lghvac.com
www.lg.com

Copyright © 2016-2025 LG Electronics Inc. Tous droits réservés

TABLE DES MATIÈRES

3 CONSIGNES DE SÉCURITÉ IMPORTANTES

3 LISEZ TOUTES LES CONSIGNES AVANT L'UTILISATION

- 3 Messages de sécurité

3 AVERTISSEMENTS

- 3 Sécurité technique
- 4 Installation
- 5 Fonctionnement
- 5 Entretien

5 MISES EN GARDE

- 6 Installation
- 6 Fonctionnement
- 6 Entretien

8 FONCTIONNEMENT

8 Avant l'utilisation

- 8 Remarques concernant le fonctionnement
- 8 Astuces pour économiser l'énergie
- 9 Utilisation de l'appareil via la télécommande

10 ENTRETIEN

10 Nettoyage

- 10 Filtre à air
- 10 Entretien du filtre

11 Astuces d'entretien

- 11 Avant une longue période d'inactivité
- 11 Après une longue période d'inactivité

12 DÉPANNAGE

12 Avant d'appeler le réparateur

- 12 Fonctionnement
- 14 Performance

15 Appeler le réparateur

- 15 Situations dans lesquelles il est nécessaire d'appeler le service d'entretien

16 GARANTIE LIMITÉE

16 CANADA

- 16 LIMITED WARRANTY(CANADA)

CONSIGNES DE SÉCURITÉ IMPORTANTES

LISEZ TOUTES LES CONSIGNES AVANT L'UTILISATION

Messages de sécurité

Il est très important d'assurer votre sécurité et celle des autres.

Nous fournissons de nombreux conseils de sécurité importants dans ce manuel et sur votre appareil. Lisez toujours l'ensemble des messages de sécurité et respectez-les.



Ceci est le symbole d'alerte de sécurité.

Ce symbole vous alerte de dangers potentiels qui peuvent causer la mort ou des blessures. Tous les messages de sécurité seront précédés du symbole d'alerte de sécurité et du terme AVERTISSEMENT ou MISE EN GARDE.

Voici le message que ces mots véhiculent :



AVERTISSEMENTS

Vous pouvez être tué ou gravement blessé si vous ne suivez pas les consignes.



MISES EN GARDE

Vous pouvez être blessé ou pouvez endommager le produit si vous ne suivez pas les consignes.

Tous les messages de sécurité vous indiqueront la nature du danger potentiel, comment réduire les risques de blessures et ce qui peut se produire en cas de non-respect des consignes.

AVERTISSEMENTS



AVERTISSEMENT

- Pour réduire les risques d'explosion, d'incendie, de mort, de décharge électrique, de blessures ou de brûlures lors de l'utilisation de ce produit, prenez les précautions élémentaires, y compris les suivantes :

Sécurité technique

- Cet appareil n'est pas destiné à être utilisé par des personnes (y compris des enfants) dont les capacités physiques, mentales ou sensorielles sont réduites, ou qui n'ont pas l'expérience ou les connaissances pour le faire, à moins d'avoir reçu des instructions et d'avoir été supervisées par une personne responsable de leur sécurité. Les enfants doivent être surveillés pour s'assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil.
- Cet appareil peut être utilisé par des enfants âgés de huit ans et plus, des personnes avec des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou des personnes qui ont un manque de connaissances et d'expérience s'ils ont été supervisés ou s'ils ont reçu des instructions pour utiliser l'appareil de façon sécuritaire et s'ils comprennent les risques associés. Les enfants ne devraient pas jouer avec l'appareil. Le nettoyage et l'entretien de l'appareil ne devraient pas être effectués par des enfants laissés sans surveillance.
- L'installation ou la réparation effectuée par des personnes non autorisées peut présenter des risques pour vous et pour les autres.
- Les renseignements contenus dans le manuel sont destinés à être utilisés par un technicien qualifié qui connaît bien les procédures de sécurité et qui dispose des outils et des instruments d'essai appropriés.
- Ne pas lire ou ne pas suivre toutes les instructions du présent manuel peut entraîner des dysfonctionnements de l'équipement, des dégâts matériels, des blessures ou la mort.

4 CONSIGNES DE SÉCURITÉ IMPORTANTES

- Le fluide frigorigène et le gaz d'isolation utilisés dans l'appareil nécessitent des procédures d'élimination spéciales. Consultez un agent de service ou une personne de qualification similaire avant de les mettre au rebut.
- Le remplacement du câble d'alimentation doit être effectué par un service d'entretien autorisé à l'aide de pièces d'origine uniquement.
- Si le câble d'alimentation électrique est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant, un de ces agents de service ou encore une personne qualifiée possédant ce type de compétences pour éviter tout risque.
- L'appareil doit être installé conformément aux réglementations nationales en matière de câblage.
- Cet appareil doit être correctement mis à la terre.
- Ne coupez pas et ne retirez pas la broche de mise à la terre de la fiche d'alimentation.
- Le fait de fixer le fil de terre à la vis du couvercle de la prise électrique ne met pas l'appareil à la terre, sauf si la vis du couvercle est en métal, non isolée, et que la prise électrique est mise à la terre par le câblage de la maison.
- En cas de doute sur la mise à la terre du climatiseur, faites vérifier la prise de courant et le circuit par un électricien qualifié.
- L'installation DOIT être conforme aux codes du bâtiment locaux ou, en l'absence de codes locaux, au National Electrical Code NFPA 70/ANSI C1-1003 ou l'édition en vigueur, ainsi qu'au Code canadien de l'électricité CSA C.22.1, partie 1.

Installation

- Communiquez avec le détaillant, le vendeur, un électricien qualifié ou un centre de services agréé pour l'installation ou la réinstallation du climatiseur.
- Communiquez avec le détaillant, le vendeur, un électricien qualifié ou un centre de services agréé pour le nettoyage ou l'entretien du climatiseur.
- N'installez pas, ne retirez pas et ne réinstallez pas l'unité par vous-même (client). L'installation ou la réparation par des personnes non autorisées peut présenter des risques pour vous et pour les autres.
- Pour les travaux électriques, communiquez avec le détaillant, le vendeur, un électricien qualifié ou un centre de services agréé.
- Ne tentez pas de brancher ou de mettre à la masse l'appareil à moins d'avoir les formations nécessaires. Consultez votre revendeur pour ce qui concerne l'électricité et la mise à la masse.
- N'installez pas le produit sur un support défectueux.
- Vérifiez que la zone d'installation ne se détériore pas au fil du temps.
- Veillez à n'utiliser que des accessoires fabriqués par LG. Ils sont spécialement pensés pour être utilisés avec cet appareil. Veuillez les faire installer par un professionnel.
- N'installez jamais l'unité extérieure sur une base mobile ou à un endroit d'où elle pourrait tomber.
- N'installez pas l'appareil dans des atmosphères potentiellement explosives.
- N'installez pas le climatiseur à un endroit où sont stockés des liquides ou des gaz inflammables, par exemple de l'essence, du propane ou du diluant à peinture.
- Installez le panneau et le couvercle de la boîte de commande de façon sécuritaire.
- Installez une prise électrique dédiée et un disjoncteur différentiel avant d'utiliser l'appareil.
- Utilisez un disjoncteur ou un fusible standard conforme au calibre prescrit pour le climatiseur.
- N'utilisez pas de prise multiple, de câble d'extension ou d'adaptateur avec cet appareil.
- Les raccords de câblage extérieurs et intérieurs doivent être fixés solidement, et le câble doit être acheminé correctement de sorte qu'il n'y a aucune force de traction du câble aux bornes de connexion. Des raccords incorrects ou lâches peuvent générer de la chaleur ou provoquer un incendie.
- Ne connectez pas le fil de mise à la terre à un tuyau de gaz, à un paratonnerre ou à un fil de mise à la terre téléphonique.

- Utilisez un gaz ininflammable (azote) pour vérifier les fuites et purger l'air. L'utilisation d'air comprimé ou d'un gaz inflammable peut causer un incendie ou une explosion.

Fonctionnement

- Ne modifiez pas ou n'allongez pas le câble d'alimentation. Si l'isolation des câbles d'alimentation est rayée ou se décolle, cela peut provoquer un incendie ou une décharge électrique, et les câbles doivent être remplacés.
- Veillez à ce que le câble d'alimentation ne soit ni sale, ni lâche, ni cassé.
- Ne placez pas d'objets sur le câble d'alimentation.
- Veillez à ce qu'il soit impossible de retirer le cordon d'alimentation ou de l'endommager pendant le fonctionnement de l'appareil.
- Ne touchez, n'utilisez, ou ne réparez jamais le climatiseur si vos mains sont mouillées.
- Ne mettez pas les mains ou d'autres objets dans l'entrée ou la sortie d'air alors que le climatiseur est en marche.
- Veillez à ce que personne, en particulier les enfants, ne grimpent sur l'unité extérieure ou ne la frappent.
- Utilisez uniquement les pièces indiquées dans la liste des pièces de rechange. Ne tentez jamais de modifier l'appareil.
- Ne touchez ni à la tuyauterie du fluide frigorigène ou de l'eau ni à aucune pièce interne pendant le fonctionnement de l'appareil ou immédiatement après son utilisation.
- Ne laissez pas de substances inflammables comme de l'essence, du benzène ou du diluant à proximité du climatiseur.
- N'utilisez pas le climatiseur pendant une longue période dans un petit endroit sans ventilation adéquate.
- Veillez à ventiler suffisamment la pièce lorsque le climatiseur et un appareil de chauffage tel qu'un radiateur sont utilisés simultanément.
- N'obstruez pas l'entrée ou la sortie d'air.
- Coupez l'alimentation électrique en cas de bruit, d'odeur ou de fumée provenant du climatiseur.
- Communiquez avec un centre de services autorisé lorsque le climatiseur est submergé par des eaux de crue.
- Dans le cas de fuite de gaz (fréon, gaz propane, GPL, etc.), ventilez suffisamment la pièce avant d'utiliser à nouveau le climatiseur.
- Cessez l'utilisation et fermez les fenêtres durant les ouragans et les orages. Si possible, écarter l'appareil des fenêtres avant l'arrivée d'un ouragan.

Entretien

- Avant de nettoyer cet appareil ou d'en effectuer l'entretien, débranchez l'alimentation électrique et attendez l'arrêt du ventilateur.
- L'appareil doit être débranché de sa source d'alimentation pendant l'entretien et le remplacement des pièces.

MISES EN GARDE

MISE EN GARDE

- Pour réduire les risques de blessures mineures, de pannes ou de dommages causés au produit ou aux biens lors de l'utilisation de ce produit, prenez les précautions élémentaires, y compris les suivantes :

Installation

- Utilisez un chariot élévateur ou 2 personnes ou plus pour transporter le climatiseur.
- N'installez pas le climatiseur dans un endroit où il pourrait être exposé directement au vent de mer (embrun salé).
- Installez le tuyau de vidange correctement pour assurer le bon drainage de l'eau de condensation.
- Installez le climatiseur dans un endroit où le bruit de l'unité extérieure ou les gaz d'échappement ne dérangeront pas les voisins.
- Mettez au rebut les matériaux d'emballage tels que les vis, les clous, les sacs de plastique et les piles en utilisant un emballage approprié après l'installation ou la réparation.
- Restez prudent lors du déballage et de l'installation du climatiseur.
- Faites particulièrement attention aux bords du boîtier et aux ailettes du condenseur et de l'évaporateur.
- Pour éviter les vibrations ou les fuites d'eau, maintenez l'appareil à l'horizontale lors de son installation.
- Lors de l'installation de l'appareil, utilisez la trousse d'installation fournie avec celui-ci.
- Les bords des ailettes de l'échangeur de chaleur sont coupantes. Mettez des gants ou couvrez les plaques lors de tout travail fait à proximité pour éviter les blessures.
- Les moyens de déconnexion doivent être incorporés dans le câblage fixe conformément aux règles de câblage.

Fonctionnement

- Ne buvez pas l'eau de vidange du climatiseur.
- Ne placez pas d'objets à proximité directe de l'unité extérieure et ne laissez pas de feuilles ou d'autres débris s'amasser autour de l'unité. Les feuilles servent de nid pour certains animaux, qui peuvent se loger dans l'unité. Une fois à l'intérieur, ces animaux peuvent causer des dysfonctionnements, provoquant des émissions de fumée ou un incendie s'ils rentrent en contact avec les parties électriques.
- Ne laissez pas le climatiseur fonctionner longtemps lorsque l'humidité est très élevée ou lorsqu'une porte ou une fenêtre a été laissée ouverte.
- N'exposez pas les personnes, les animaux ou les plantes à l'air froid ou chaud du climatiseur durant de longues périodes.
- N'utilisez pas le produit à des fins spéciales, comme la conservation des aliments ou d'œuvres d'art. Le climatiseur est conçu à des fins de consommation. Il ne s'agit pas d'un système de réfrigération de précision. Il existe des risques de dommage ou de perte de biens.
- N'activez pas le disjoncteur ou l'alimentation alors que le panneau frontal, l'armoire, le couvercle supérieur ou le couvercle de la boîte de commande ont été retirés ou sont ouverts.
- N'ouvrez pas la grille avant du produit pendant son fonctionnement. Ne touchez pas le filtre électrostatique, si l'unité en est équipée.
- Veillez à ce que l'eau ne pénètre pas dans le produit.
- Assurez-vous qu'aucun obstacle ne soit placé à proximité de l'unité extérieure. La présence d'obstacles à proximité de l'unité extérieure peut réduire ses performances ou augmenter les bruits émis durant le fonctionnement.
- Ne mettez pas l'appareil hors tension immédiatement après utilisation. Attendez toujours au moins cinq minutes avant de l'éteindre.

Entretien

- Utilisez un tabouret ou une échelle solide lors du nettoyage, de l'entretien ou de la réparation d'un climatiseur installé en hauteur.
- Ne branchez pas et ne débranchez pas la fiche d'alimentation pour allumer ou éteindre l'appareil.
- N'utilisez jamais d'agents nettoyants puissants ni de solvants lors du nettoyage du climatiseur, et n'y pulvérisez pas d'eau. Utilisez un chiffon doux.

- Ne touchez jamais les parties métalliques du climatiseur lorsque vous retirez le filtre à air.
- Déchirez et jetez les plastiques d'emballage pour éviter que des enfants ne jouent avec.
- Lorsque le produit n'est pas utilisé pendant une longue période, débranchez la prise d'alimentation ou coupez le disjoncteur.
- N'inclinez pas l'unité lorsque vous la retirez ou la désinstallez. L'eau condensée à l'intérieur peut se répandre.
- Vérifiez que la base n'a pas été endommagée petit à petit, notamment si l'appareil est utilisé depuis longtemps.
- Insérez toujours le filtre de manière sûre. Nettoyez le filtre toutes les deux semaines ou plus souvent si nécessaire. Un filtre encrassé réduit l'efficacité du climatiseur et peut entraîner un dysfonctionnement du produit ou des dommages.

GARDEZ CES CONSIGNES

FONCTIONNEMENT

Avant l'utilisation

Remarques concernant le fonctionnement

- Augmentez la vitesse du ventilateur pour refroidir ou réchauffer rapidement l'air intérieur en peu de temps.
- Arrêtez l'appareil et ouvrez régulièrement les fenêtres pour aérer. La qualité de l'air intérieur peut se dégrader si vous utilisez l'appareil pendant de longues périodes.
- Nettoyez le filtre à air toutes les deux semaines. La poussière et les impuretés accumulées dans le filtre à air peuvent bloquer la circulation de l'air ou diminuer la performance de l'appareil.

Astuces pour économiser l'énergie

- Ne refroidissez pas trop l'espace. Cela pourrait nuire à votre santé et consommer davantage d'électricité.
- Évitez d'exposer l'appareil aux rayons du soleil à l'aide de rideaux ou de stores lorsqu'il est en marche.
- Maintenez les portes et les fenêtres complètement fermées lorsque vous utilisez l'appareil.

Utilisation de l'appareil via la télécommande

Suivez ces étapes afin d'accéder à un guide détaillé sur l'utilisation du produit via la télécommande.

- 1** Cliquez sur les adresses Web ci-dessous.
 - Pour les États-Unis : www.lghvac.com
 - Pour le Canada : www.lg.com
 - Pour le Canada : www.lgdfs.ca
- 2** Insérez le nom du modèle dans le champ de recherche.
 - Le nom du modèle se trouve sur la télécommande ou est imprimé sur la boîte dans laquelle la télécommande est emballée.
- 3** Sélectionnez le manuel à consulter.

REMARQUE

- Les manuels de certains modèles ne sont pas disponibles sur le Web. Dans ce cas, reportez-vous au manuel fourni avec la télécommande.
-

ENTRETIEN

Nettoyage

Filtre à air

-  **AVERTISSEMENT**
- Avant de nettoyer cet appareil ou d'en effectuer l'entretien, débranchez l'alimentation électrique et attendez l'arrêt du ventilateur.
 - Ne touchez pas les parties métalliques de l'appareil intérieur en enlevant le filtre à air. Vous pourriez vous blesser.

Les filtres à air doivent être achetés séparément. Les filtres encrassés limitent considérablement le flux d'air et peuvent endommager les pièces mobiles. Si les filtres sont obstrués, les radiateurs électriques et le moteur de la soufflerie peuvent surchauffer, ce qui peut entraîner une situation dangereuse. Les filtres doivent être remplacés au moins une fois par mois. Pour les nouvelles constructions, vérifiez les filtres chaque semaine pendant les quatre premières semaines et toutes les trois semaines par la suite, surtout si le ventilateur intérieur fonctionne en permanence. Lorsque vous remplacez les filtres, vous devez utiliser des filtres de la même taille que ceux recommandés dans le tableau.

- REMARQUE**
- Les filtres doivent avoir un indice MERV 4 ou moins. L'utilisation de filtres d'une classification MERV 5 ou supérieure peut entraîner une baisse de la capacité de refroidissement et de chauffage.

Unité: Pouce (mm)

Capacité (kBtu/h)		Taille du filtre jetable pour le compartiment encastré du filtre
Unique Zone	12 / 18 / 24 / 30 / 36	16 x 20 x 1 (406 x 508 x 25)
	42 / 48 / 60	20 x 24 x 1 (508 x 610 x 25)
Multi Zone	18 / 24 / 36	16 x 20 x 1 (406 x 508 x 25)

Entretien du filtre

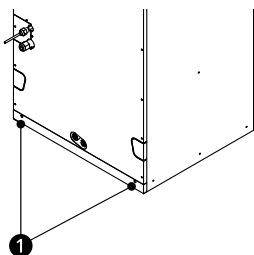
Inspectez le filtre à air tous les mois. S'ils sont sales, lavez les filtres réutilisables avec un détergent doux. Remplacez les filtres jetables par des filtres neufs. Les filtres doivent être propres pour garantir une efficacité maximale et une bonne circulation de l'air. Les rideaux, les meubles et autres obstacles qui bloquent les grilles de soufflage et de reprise d'air réduisent également l'efficacité.

Nettoyage du filtre à air

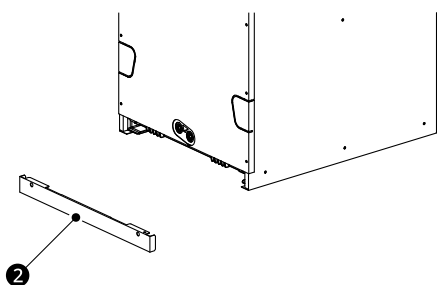
Les types de filtres permanents, lavables et à haute vitesse peuvent être nettoyés à l'aide d'un aspirateur ou retirés de l'appareil et lavés à l'aide d'un tuyau d'arrosage. Veillez à secouer l'excès d'eau et à laisser le filtre sécher complètement avant de le réinstaller.

1 Coupez l'alimentation électrique de l'appareil.

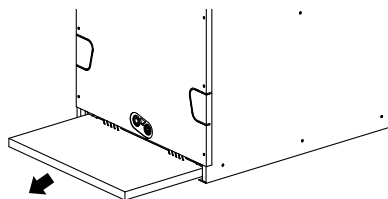
2 Desserrez la vis à oreilles **1**.



3 Retirez le couvercle du filtre **2**.



4 Faites glisser le filtre sale et remplacez-le par un nouveau filtre.



5 Pour l'assemblage, procédez dans l'ordre inverse.

Astuces d'entretien

Avant une longue période d'inactivité

1 Faites fonctionner le climatiseur pendant 2 à 3 heures en **mode Ventilateur**.

- Cela permet d'assécher les mécanismes internes.

2 Coupez le appareil.

3 Coupez le disjoncteur.

Après une longue période d'inactivité

1 Nettoyez le filtre à air et installez-le dans l'appareil intérieur.

2 Vérifiez que rien n'obstrue l'entrée et la sortie d'air de l'appareil intérieur/extérieur.

3 Vérifiez que le fil de terre est correctement raccordé.

- Le fil de terre peut être raccordé sur le côté de l'appareil intérieur.

DÉPANNAGE

Avant d'appeler le réparateur

Veuillez vérifier les éléments suivants avant de communiquer avec le centre de service. Si le problème persiste, communiquez avec votre centre de service local.

REMARQUE

- Certaines fonctions ne sont pas prises en charge, selon le modèle concerné.

Fonctionnement

Symptômes	Causes possibles et solutions
L'appareil ne fonctionne pas normalement.	Une odeur de roussi ou un bruit étrange provient de l'appareil. • Mettez l'appareil hors tension ou débranchez le câble d'alimentation, puis communiquez avec le centre de service.
	De l'eau s'échappe de l'appareil intérieur même lorsque le niveau d'humidité est faible. • Mettez l'appareil hors tension ou débranchez le câble d'alimentation, puis communiquez avec le centre de service.
	Le câble d'alimentation est endommagé ou produit une chaleur excessive. • Mettez l'appareil hors tension ou débranchez le câble d'alimentation, puis communiquez avec le centre de service.
	Un commutateur, un disjoncteur (sécurité, mise à la masse) ou un fusible ne fonctionne pas correctement. Le fusible a-t-il sauté ou le disjoncteur a-t-il été déclenché? • Mettez l'appareil hors tension ou débranchez le câble d'alimentation, puis communiquez avec le centre de service.
	La fonction de diagnostic automatique de l'appareil génère un code d'erreur. • Mettez l'appareil hors tension ou débranchez le câble d'alimentation, puis communiquez avec le centre de service.
La vitesse de ventilation ne peut pas être réglée.	Le mode Jet ou le mode Fonctionnement automatique est sélectionné. • Certains modes de fonctionnement ne permettent pas de régler la vitesse de ventilation. Sélectionnez un mode de fonctionnement qui vous permet de le faire.
	Le débit d'air généré par le climatiseur peut être réglé automatiquement en cours de fonctionnement. • Lorsque le climatiseur atteint la température réglée, il réduit le débit d'air afin d'éviter de générer un flux d'air froid en cas de chauffage, ou de minimiser la consommation d'énergie et le changement d'humidité intérieure en cas de refroidissement.
Il est impossible de régler la température.	Le mode Ventilateur ou le mode Jet est sélectionné. • Certains modes de fonctionnement ne permettent pas de régler la température. Sélectionnez un mode de fonctionnement qui vous permet de le faire.
L'appareil est en cours d'utilisation et cesse de fonctionner.	L'appareil cesse de fonctionner subitement. • Il se peut que le délai de la fonction de Minuterie d'arrêt se soit écoulé, éteignant l'appareil. Vérifiez les réglages de la minuterie.
	Avez-vous fait une erreur dans l'utilisation de la minuterie? • Réglez correctement la minuterie.

Symptômes	Causes possibles et solutions
L'appareil est en cours d'utilisation et cesse de fonctionner.	Une panne d'électricité est survenue alors que l'appareil était en cours d'utilisation. Attendez que l'alimentation soit rétablie. Si la fonction Redémarrage automatique est activée, l'appareil reprend sa dernière opération quelques minutes après le rétablissement de l'alimentation.
L'appareil ne fonctionne pas.	Un fusible a sauté ou l'alimentation est coupée. Remplacez le fusible ou vérifiez si le disjoncteur s'est déclenché.
	L'appareil est débranché. Vérifiez si le cordon d'alimentation est branché dans la prise de courant ou si les isolateurs de courant sont activés.
	Une panne d'électricité est survenue. - Mettez l'appareil hors tension lorsque survient une panne d'électricité. - Lorsque l'alimentation est restaurée, patientez pendant trois minutes, puis remettez l'appareil en marche.
	La tension est trop élevée ou trop faible. Vérifiez si le disjoncteur s'est déclenché.
	L'appareil s'est arrêté automatiquement à une heure prédéfinie. Allumez l'appareil.
	La pile n'est pas insérée dans le bon sens dans la télécommande sans fil. - Vérifiez que les piles sont insérées correctement dans la télécommande sans fil. - Si les piles sont installées correctement et que l'appareil ne fonctionne toujours pas, remplacez les piles et essayez à nouveau.
	Les bouches d'aération d'entrée ou de sortie d'air de l'unité intérieure sont-ils obstrués? Retirez les obstacles.
L'appareil ne génère pas d'air frais.	L'air ne circule pas normalement. Assurez-vous que des rideaux, des stores ou des meubles ne bloquent pas l'avant de l'appareil.
	Le filtre à air est sale. - Nettoyez le filtre à air une fois toutes les deux semaines. - Consultez la rubrique « Nettoyage du filtre à air » pour obtenir plus de renseignements.
	La température ambiante est trop élevée. En été, le refroidissement de tout l'air intérieur peut demander un certain temps. Dans ce cas, sélectionnez le mode Jet pour refroidir rapidement l'air intérieur.
	Il se peut que la pièce ait été très chaude lorsque le climatiseur a été mis en marche pour la première fois. Laissez-lui le temps de refroidir.
	L'air froid s'échappe de la pièce. Assurez-vous qu'il n'y ait pas de fuite d'air froid au niveau des points de ventilation de la pièce.
	La température souhaitée est supérieure à la température actuelle. Réglez la température souhaitée à un niveau inférieur à la température actuelle.
	Une source de chauffage se trouve à proximité du climatiseur. Évitez d'utiliser un générateur de chaleur, comme les fours électriques ou les tables de cuisson, lorsque le climatiseur est en marche.

Symptômes	Causes possibles et solutions
L'appareil ne génère pas d'air frais.	Le mode Ventilateur est sélectionné. - En mode Ventilateur, l'appareil expulse de l'air sans refroidir ou chauffer l'air intérieur. - Basculez le mode de fonctionnement sur une opération de refroidissement.
	La température extérieure est trop élevée. L'effet de refroidissement pourrait être insuffisant.
L'appareil ne génère pas d'air chaud.	Lorsque le mode Chauffage démarre, le volet est presque fermé et aucun air ne sort, même si l'appareil extérieur fonctionne. Cette situation est normale. Veuillez attendre jusqu'à ce que l'appareil ait généré suffisamment d'air chaud pour qu'il sorte de l'appareil.
	L'appareil extérieur est réglé sur le mode Dégivrage. En mode Chauffage, de la glace et du givre s'accumulent sur les serpentins lorsque la température extérieure chute. Le mode Dégivrage réduit la couche de givre sur les serpentins et se termine en 15 minutes environ.
	La température extérieure est trop basse. L'effet de chauffage pourrait être insuffisant.
Le climatiseur modifie le débit d'air généré pendant son fonctionnement.	Lorsque l'appareil atteint la température souhaitée, le débit d'air diminue afin d'éviter de générer un flux d'air froid pendant le chauffage, ou de minimiser la consommation d'énergie et le changement d'humidité intérieure pendant le refroidissement. Ce symptôme est normal.
Il semble que de la condensation s'échappe du climatiseur.	La condensation se produit lorsque le flux d'air du climatiseur refroidit l'air chaud de la pièce. Ce symptôme est normal.

Performance

Symptômes	Causes possibles et solutions
L'appareil intérieur continue de fonctionner même après avoir été éteint.	La fonction Nettoyage automatique est en cours d'utilisation. Laissez la fonction Nettoyage automatique se poursuivre, car elle permet de réduire l'humidité qui reste dans l'appareil intérieur. Si vous ne souhaitez pas utiliser cette fonction, vous pouvez arrêter l'appareil intérieur.
La sortie d'air de l'appareil intérieur dégage de la vapeur.	L'air refroidi sortant de l'appareil crée de la vapeur. Lorsque la température de la pièce descend, ce phénomène cesse.
De l'eau s'échappe de l'appareil extérieur.	En mode de chauffage, de l'eau de condensation coule de l'échangeur thermique. Installez un tuyau de vidange sous le plateau de base. Contactez l'installateur.
Il y a du bruit ou des vibrations.	On peut entendre un déclic lorsque l'appareil se met en marche ou s'arrête en raison du mouvement de la vanne d'inversion. Crépitements : les pièces de plastique à l'intérieur de l'appareil émettent des bruits lorsqu'elles se contractent ou se dilatent lors de changements soudains de température. Un certain niveau de bruit est normal pendant le fonctionnement. Il ne s'agit pas d'un signe de défectuosité.

Symptômes	Causes possibles et solutions
Il y a du bruit ou des vibrations.	Bruit d'écoulement : Il s'agit du flux du fluide frigorigène dans l'appareil. Bruit de soufflage : Ce son se produit lorsque de l'air comprimé est libéré dans l'atmosphère. Bruit de déshumidification : Il s'agit du bruit de l'eau de déshumidification traitée à l'intérieur de l'unité de conditionnement d'air. • Il s'agit de symptômes normaux. Le bruit s'arrêtera.
Un bruit de fissure se fait entendre.	Ce bruit est généré par l'expansion ou la constriction du panneau avant, etc. en raison des changements de température. • Il s'agit de symptômes normaux. Le bruit s'arrêtera.
Une odeur émane de l'appareil intérieur.	Des odeurs (comme la fumée de cigarette) peuvent être absorbées par l'unité et ressortir avec le débit d'air. • Si l'odeur persiste, vous devez nettoyer le filtre. Si ce n'est pas suffisant, communiquez avec le centre de service pour faire nettoyer l'échangeur thermique. Vérifiez qu'il ne s'agit pas d'une odeur d'humidité exsudée par les murs, la moquette, les meubles ou les objets en tissu de la pièce. • Si l'odeur provient des murs, de la moquette, des meubles ou des tissus, nettoyez-les.
L'affichage de la télécommande est faible, voire inexistant.	Les piles sont-elles épuisées ? • Remplacez les piles par des neuves. Les piles sont-elles insérées dans les directions opposées + et - ? • Assurez-vous que les bornes + et - des piles sont correctement orientées.

Appeler le réparateur

Situations dans lesquelles il est nécessaire d'appeler le service d'entretien

Si l'appareil se trouve dans l'une des situations suivantes, veuillez appeler le service d'entretien.

- Il se produit des anomalies, telles qu'une odeur de brûlé, des bruits forts, etc;
 - Éteignez l'appareil et le disjoncteur.
 - N'essayez jamais de réparer ou de redémarrer l'appareil vous-même.
- Le cordon d'alimentation principal est trop chaud ou endommagé.
- Le code d'erreur est généré par l'autodiagnostic.
- De l'eau s'échappe de l'appareil même si l'humidité est faible.
- Un interrupteur, un disjoncteur (de sécurité, de terre) ou un fusible ne fonctionne pas correctement.

REMARQUE

- L'utilisateur est tenu d'effectuer des contrôles et des nettoyages de routine afin d'éviter que l'appareil ne fonctionne mal.
- Dans les cas impliquant des situations et des circonstances inhabituelles ou spéciales, l'entretien ne doit être effectué que par un personnel de service qualifié.

GARANTIE LIMITÉE

CANADA

GARANTIE LIMITÉE(CANADA)

LES TERMES ET CONDITIONS COMPLÈTES DE LA GARANTIE LIMITÉE DU PRODUIT SE TROUVENT SUR [HTTPS://WWW.LGHVAC.COM](https://www.lghvac.com).

AVIS D'ARBITRAGE :

LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE CONTIENT UNE DISPOSITION RELATIVE À L'ARBITRAGE STIPULANT QUE VOUS ET LG DEVEZ RÉSOUDRE TOUT DIFFÉREND PAR ARBITRAGE PLUTÔT QUE DEVANT UN TRIBUNAL, À MOINS QUE LES LOIS DE VOTRE PROVINCE OU TERRITOIRE NE LE PERMETTENT PAS OU, DANS LE CAS D'AUTRES JURIDICTIONS, SI VOUS CHOISISSEZ DE VOUS RETIRER. PRÉCISONS QUE CETTE DISPOSITION D'ARBITRAGE N'EST PAS APPLICABLE AUX CONSOMMATEURS QUI RÉSIDENT EN ONTARIO, COLOMBIE-BRITANNIQUE OU AU QUÉBEC. EN ARBITRAGE, LES RECOURS COLLECTIFS ET LES PROCÈS DEVANT JURY NE SONT PAS AUTORISÉS. VEUILLEZ CONSULTER LA SECTION INTITULÉE « PROCÉDURE DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS » CI-DESSOUS.

QUÉBEC SEULEMENT:

LG est fière de supporter ses produits et déploie tous les efforts raisonnables pour assurer l'entretien et la réparation de ses produits, le cas échéant. Vous pouvez accéder au catalogue des pièces et services disponibles à l'adresse https://www.lg.com/ca_fr/support/. CEPENDANT, LG NE GARANTIT D'AUCUNE FAÇON ET NE FAIT AUCUNE DÉCLARATION CONCERNANT LA DISPONIBILITÉ D'UNE PIÈCE DE RECHANGE OU DE REMPLACEMENT SPÉCIFIQUE, D'UN SERVICE DE RÉPARATION OU D'INFORMATIONS OU D'INSTRUCTIONS POUR UN TEL ENTRETIEN À QUELQUE MOMENT QUE CE SOIT. LG EXCLUE EXPRESSÉMENT TOUTE GARANTIE OU OBLIGATION EN CE QUI CONCERNE CETTE DISPONIBILITÉ.

AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ :

SI VOUS ÊTES UN CONSOMMATEUR SOUMIS À LA LÉGISLATION SUR LA PROTECTION DU CONSOMMATEUR DU QUÉBEC, COLOMBIE-BRITANNIQUE OU DE L'ONTARIO, L'EXCLUSION DE GARANTIES CONTENUE DANS CETTE SECTION N'EXCLUT PAS NI NE LIMITE LES DROITS ET RECOURS QUE VOUS POUVEZ AVOIR EN VERTU DE CETTE LOI, Y COMPRIS LE DROIT DE PRÉSENTER UNE RÉCLAMATION EN VERTU DE L'UNE DES GARANTIES LÉGALES

PROCÉDURE DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS :

SAUF LÀ OÙ LA LOI L'INTERDIT (Y COMPRIS EN CE QUI CONCERNE LES CONSOMMATEURS DU QUÉBEC, DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE ET DE L'ONTARIO), TOUS LES DIFFÉRENDS ENTRE VOUS ET LG DÉCOULANT OU SE RAPPORTANT DE QUELQUE MANIÈRE QUE CE SOIT À CETTE GARANTIE LIMITÉE OU AU PRODUIT SERONT RÉSOLUS EXCLUSIVEMENT PAR ARBITRAGE EXÉCUTOIRE, ET NON DEVANT UN TRIBUNAL DE DROIT COMMUN. SAUF LÀ OÙ LA LOI L'INTERDIT (Y COMPRIS EN CE QUI CONCERNE LES CONSOMMATEURS DU QUÉBEC, DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE ET DE L'ONTARIO), VOUS ET LG RENONCEZ IRRÉVOCABLEMENT AU DROIT À UN PROCÈS DEVANT JURY ET À INTENTER OU À PARTICIPER À UN RECOURS COLLECTIF.

Définitions. Aux fins du présent article, « LG » désigne LG Electronics Canada inc., ses sociétés mères, filiales et sociétés affiliées, et leurs dirigeants, employés, administrateurs, agents, bénéficiaires, prédécesseurs titulaires des mêmes droits, successeurs, cessionnaires et fournisseurs; « différend » ou « réclamation » désignent tout différend ou litige ou toute réclamation de quelque nature que ce soit (qu'elle soit fondée sur un contrat, délit, statut, règlement, ordonnance, fraude, fausse déclaration ou toute autre théorie juridique ou équitable) liés de quelque manière que ce soit à la vente, à l'état ou au rendement du produit ou à la présente garantie limitée, ou découlant de ceux-ci.

Avis de différend. Dans l'éventualité où vous avez l'intention d'engager une procédure d'arbitrage, vous devez d'abord aviser LG par écrit au moins 30 jours avant le début de l'arbitrage en envoyant une lettre à l'attention de l'équipe juridique de LGECI au 20, Norelco Drive, North York (Ontario), Canada, M9L 2X6 (l'« avis de différend »). Vous et LG acceptez de discuter en toute bonne foi dans le but de régler votre réclamation à l'amiable. L'avis doit indiquer votre nom, adresse et numéro de téléphone, identifier le produit faisant l'objet de la réclamation et décrire la nature de la réclamation ainsi que le redressement demandé. Si vous et LG ne parvenez pas à résoudre le différend dans les 30 jours suivant la réception par

LG de l'avis de différend, le différend sera résolu par un arbitrage exécutoire conformément à la procédure décrite dans les présentes. Vous et LG convenez tous deux que, pendant la procédure d'arbitrage, les modalités (y compris tout montant) de toute offre de règlement faite par vous ou LG ne seront pas divulguées à l'arbitre jusqu'à ce que l'arbitre tranche le différend.

Accord sur l'arbitrage exécutoire et renonciation à un recours collectif. À défaut de résoudre le différend au cours de la période de 30 jours suivant la réception par LG de l'avis de différend, vous et LG acceptez de résoudre toute réclamation entre vous et LG uniquement par arbitrage exécutoire sur une base individuelle, à moins que vous choisissiez de vous retirer, comme il est indiqué ci-dessous, ou que vous résidiez dans une province ou un territoire qui empêche la pleine application de cette clause dans les circonstances des réclamations en question (dans ce cas, si vous êtes un consommateur, cette clause ne s'appliquera que si vous acceptez expressément l'arbitrage). Dans la mesure permise par la loi applicable, tout différend entre vous et LG ne doit pas être combiné ou consolidé avec un différend impliquant le produit ou la réclamation de toute autre personne ou entité. Plus précisément, sans limitation de ce qui précède, sauf dans la mesure où une telle interdiction n'est pas permise par la loi, tout différend entre vous et LG ne pourra en aucun cas se poursuivre sous forme de recours collectif ou d'action dérivée. Au lieu de l'arbitrage, l'une ou l'autre des parties peut intentar une demande en justice auprès de la Cour des petites créances, mais cette demande auprès de la Cour des petites créances ne peut être intentée sous forme de recours collectif ou d'action dérivée, sauf dans la mesure où une telle interdiction n'est pas autorisée par la loi dans votre province ou territoire de compétence pour une réclamation en cause entre vous et LG. Cette disposition ne s'applique pas aux consommateurs de l'Ontario, de la Colombie-Britannique et du Québec. Conformément à la législation provinciale, le consommateur et LG peuvent convenir de résoudre le différend en utilisant toute procédure disponible, y compris en intentant une action devant les tribunaux compétents de ces provinces.

Règles et procédures d'arbitrage. Pour engager l'arbitrage d'une réclamation, une demande écrite d'arbitrage doit être soumise par vous ou LG. L'arbitrage sera privé et confidentiel, et se déroulera sur une base simplifiée et accélérée devant un arbitre unique choisi par les parties en vertu de la loi et des règles provinciales ou territoriales sur l'arbitrage commercial de la province ou du territoire où vous résidez. Vous devez également envoyer une copie de votre demande écrite à LG à l'adresse LG Electronics, Canada, Inc., Attn: Legal Department- Arbitration, 20, Norelco Drive, North York (Ontario), M9L 2X6. Cette disposition relative à l'arbitrage est régie par la législation provinciale ou territoriale applicable en matière d'arbitrage commercial. Pour les consommateurs de l'Ontario, de la Colombie-Britannique et du Québec, la législation applicable en matière d'arbitrage ne s'applique que si les consommateurs acceptent de soumettre le litige à l'arbitrage. Un jugement peut être rendu sur décision de l'arbitre devant tout tribunal compétent. Toute question doit être tranchée par l'arbitre, à l'exception des questions relatives à la portée et à l'applicabilité de la disposition relative à l'arbitrage et à l'arbitrabilité du différend, qui doivent être tranchées par la cour. L'arbitre est lié par les modalités de cette disposition.

Loi applicable. La loi de votre province ou territoire d'achat régira cette garantie limitée et tout différend entre vous et LG, sauf dans la mesure où cette loi est remplacée ou qu'elle entre en conflit avec la loi fédérale, provinciale ou territoriale applicable. Si l'arbitrage n'est pas autorisé pour régler une réclamation, une poursuite, un différend ou un litige vous opposant à LG, les deux parties s'en remettront à la compétence exclusive des tribunaux de votre province ou territoire d'achat pour le règlement de la réclamation, de la poursuite, du différend ou du litige qui vous oppose.

Coûts/frais. Vous n'avez pas besoin de payer des frais pour engager l'arbitrage. Dès réception de votre demande écrite d'arbitrage, LG réglera rapidement tous les frais de dépôt à l'arbitrage, à moins que vous réclamiez plus de 25 000 \$ en dommages-intérêts, et dans ce cas, le paiement de ces frais sera régi par les règles d'arbitrage applicables. Sauf indication contraire aux présentes, LG paiera tous les frais de dépôt, d'administration et d'arbitrage pour tout arbitrage engagé conformément aux règles d'arbitrage applicables et de cette disposition relative à l'arbitrage. Si vous obtenez gain de cause dans l'arbitrage, LG paiera les frais et honoraires de vos avocats, dans la mesure où ils sont raisonnables, en tenant compte de certains facteurs, y compris, mais sans s'y limiter, le montant de l'achat et de la réclamation. Nonobstant ce qui précède, si la loi applicable permet d'accorder une indemnité raisonnable de frais et d'honoraires d'avocats, l'arbitre peut l'accorder dans la même mesure qu'un tribunal. Si l'arbitre estime que votre réclamation ou que la mesure réparatoire demandée dans la réclamation est frivole ou qu'elle se base sur des motifs déplacés (déterminés par les normes énoncées dans les lois applicables), alors le paiement de tous les frais d'arbitrage sera régi par les règles d'arbitrage applicables. Dans un tel cas, vous convenez de rembourser LG pour toutes les sommes déjà versées par l'entreprise, sommes que vous seriez autrement dans l'obligation de payer en vertu des règles d'arbitrage applicables. Sauf indication contraire, LG renonce

à tous les droits qu'elle pourrait avoir relativement à la réclamation de frais et honoraires d'avocats si LG prévaut lors de l'arbitrage.

Audiences et emplacement. Si votre réclamation est de 25 000 \$ ou moins, vous pouvez choisir que l'arbitrage soit mené seulement (1) sur la base des documents soumis à l'arbitre, (2) par l'intermédiaire d'une audience téléphonique, ou (3) par l'intermédiaire d'une audience en personne, tel qu'il est établi par les règles d'arbitrage applicables. Si votre réclamation est supérieure à 25 000 \$, le droit à une audience sera déterminé par les règles d'arbitrage applicables. Toute audience d'arbitrage en personne se tiendra au lieu d'arbitrage le plus proche et le plus pratique pour les deux parties, dans la province ou le territoire où vous résidez, à moins que vous et LG conveniez d'un autre lieu ou d'un arbitrage téléphonique.

Divisibilité et renonciation. Si une partie de la présente garantie limitée (y compris les présentes procédures d'arbitrage) est inapplicable, les autres dispositions resteront pleinement en vigueur dans la mesure maximale autorisée par la loi applicable. Si LG ne parvient pas à faire respecter strictement toute disposition de la présente garantie limitée (y compris les présentes procédures d'arbitrage), cela ne signifie pas que LG a l'intention de renoncer ou a renoncé à toute disposition ou partie de la présente garantie limitée.

Option de retrait. La disposition d'arbitrage stipule que vous et LG devez résoudre tout différend par arbitrage exécutoire plutôt que devant un tribunal, à moins que les lois de votre province ou territoire ne le permettent pas, ou, dans le cas d'autres systèmes juridiques, si vous choisissez de vous retirer. Cette disposition d'arbitrage ne s'applique pas aux consommateurs de l'Ontario, de la Colombie-Britannique et du Québec.

Pour les personnes qui relèvent des dispositions relatives à l'arbitrage obligatoire, vous pouvez choisir de vous retirer de la présente procédure de résolution des différends. Si vous choisissez de vous retirer, ni vous ni LG ne pouvez obliger l'autre partie à participer à une procédure d'arbitrage. Pour vous retirer, vous devez envoyer un avis à LG dans les 30 jours civils à compter de la date d'achat du produit par le premier acheteur (i) en envoyant un courriel à optout@lge.com avec pour objet : « Retrait de l'arbitrage » ou (ii) en composant le 1-800 980-2973. Vous devez indiquer dans le courriel de retrait ou fournir par téléphone : (a) votre nom et adresse; (b) la date à laquelle le produit a été acheté; (c) le nom de modèle du produit ou le numéro de modèle; et (d) le numéro de série (le numéro de série se trouve (i) sur le produit ou (ii) en ligne en vous rendant au https://www.lg.com/ca_fr/trouvermodele_serie/).

Si vous vous prévalez de l'option de retrait, la loi de votre province ou territoire de résidence régira cette garantie limitée et tout litige entre vous et LG, sauf dans la mesure où cette loi est remplacée ou qu'elle entre en conflit avec la loi fédérale, provinciale ou territoriale applicable. Si l'arbitrage n'est pas autorisé pour régler une réclamation, une poursuite, un différend ou un litige vous opposant à LG, les deux parties acceptent de s'en remettre à la compétence exclusive des tribunaux de votre province ou territoire de résidence pour le règlement de la réclamation, de la poursuite, du différend ou du litige qui vous oppose.

Vous pouvez uniquement vous retirer de la procédure de résolution des différends de la manière décrite ci-dessus (c'est-à-dire par courriel ou par téléphone); aucune autre forme d'avis ne sera valable pour vous retirer de la procédure de résolution des différends. Le retrait de cette procédure de résolution des différends n'aura aucune incidence sur la couverture de la garantie limitée, et vous continuerez de profiter de tous les avantages de cette dernière. Si vous conservez ce produit et ne vous retirez pas de la procédure, vous acceptez toutes les conditions de la disposition relative à l'arbitrage décrites ci-dessus.

Conflit de modalités. En cas de conflit ou d'incompatibilité entre les modalités de la présente garantie limitée et du contrat de licence d'utilisateur final (« CLUF ») en ce qui concerne le règlement des différends, les modalités de la présente garantie limitée contrôlent et régissent les droits et obligations des parties et ont préséance sur le CLUF.



US	Please call the installing contractor of your product, as warranty service will be provided by them.
CANADA	Service Call Number: (888) LG Canada, (888) 542-2623 Numéro pour les appels de service : LG Canada, 1-888-542-2623